

Les diagnostics « Sécurisation du Parcours Professionnel »



Public :

Salariés en CDI

Objectifs :

- Faire un bilan sur la situation professionnelle du salarié en vue de définir une stratégie individuelle en cohérence avec la stratégie de l'entreprise
- Identifier les atouts et points de vigilance au regard de sa situation dans la structure
- Préparer l'entretien professionnel

Intervenant :



CIBC : a pour mission l'information, le conseil et l'accompagnement des entreprises et des salariés dans les domaines du bilan de compétences et de la validation des acquis de l'expérience, avec notamment, l'objectif de favoriser et de faciliter la mobilité et les transitions professionnelles

Résultats :

- Transmission par le conseiller du CIBC au salarié et à l'employeur des préconisations sur les actions possibles à mettre en oeuvre (bilan de compétences, VAE, actions de formation, DIF...)
- Ces préconisations pourront être discutées et négociées lors de l'entretien professionnel dans la perspective de maintenir ou de développer un bon niveau d'employabilité et d'assurer, voire de préparer le projet professionnel du salarié

Modalités et financement :

Le diagnostic est établi à partir d'un entretien individuel (d'une durée moyenne de 3h) pouvant s'effectuer au sein de votre entreprise ou au CIBC de votre département.

Le dispositif est financé dans son intégralité par AGEFOS PME Midi-Pyrénées